

N°2 SAISON 2020-2021

Réunion du 19 octobre 2020 à 18h30 en visioconférence

**Présents :** Jean-Michel BAZZALI, Didier BERTHELEMY, Martine BERTHELEMY, Gérard DEVAUX, Jean-Vincent FRERE, Simon GARNIER, Michel LAROERE, Michel NAYME, Jacques PERRIN, Emilie ROBERT, Ludovic SAGNOL

**Excusés :** Bernard GOUTAGNY, Clément TOCHON

**Assistent :** Jérôme BESSET, Christine LATIERE

---

*Mot du Président*

---

Le Comité doit payer l'acompte à la Ligue. Il est donc nécessaire qu'il y ait une rentrée d'argent des clubs pour que le Comité puisse payer.

Cette saison, il n'y aura que 2 acomptes à payer pour les clubs. Le 1<sup>er</sup> acompte sera à payer avant le 15 novembre. Le Comité reste à l'écoute des clubs : n'hésitez pas à contacter Michel NAYME si vous avez des difficultés de paiement. Un mail explicatif sera envoyé aux clubs le 20 octobre.

1 200 licences de moins par rapport à la saison précédente.

Des demandes d'activité partielle ont été faites pour les salariés : Christine et Jérôme seront mis à 50% en chômage partiel (Jérôme à partir du 19 octobre et Christine depuis septembre).

---

*Championnats Loire Haute-Loire*

---

Nous avons reçu un email de Montrond-les-Bains pour informer le Comité qu'ils ne pourraient pas avoir leur gymnase pour les Championnats Loire Haute-Loire aux dates prévues.

Le club propose les dates du 13 et 14 février 2021 à la place des 27 et 28 février 2021.

Le Comité valide la proposition de Montrond-les-Bains de faire les Championnats Loire Haute-Loire les 13 et 14 février 2021. Un email sera envoyé au club afin que ce dernier réserve le gymnase.

---

*La Coupe Loire Haute-Loire*

---

Montrond propose de l'organiser le 18 avril. Un email sera envoyé auparavant au club de St-Galmier pour savoir si ce dernier veut faire cette compétition le 18 avril, ou à une autre date...

---

### *Critérium Fédéral*

---

50 inscrits pour l'instant. Le 1<sup>er</sup> tour départemental a été annulé. Le 2<sup>ème</sup> tour, le 22 novembre, est annulé également.

Le Comité regarde pour un dédommagement financier qui serait fonction du nombre de tours qui auront pu se faire.

---

### *Championnat Jeunes*

---

Un mot sera envoyé aux clubs pour dire que la compétition est en suspens. Le Comité va attendre l'évolution de la situation sanitaire.

---

### *Championnat par équipes*

---

Les clubs qui ne sont pas en zone sanitaire renforcée et qui ont leurs gymnases ouverts, peuvent disputer les rencontres prévues avec les clubs n'étant pas en zone sanitaire renforcée.

La FFTT et la Ligue vont prendre une décision après la 4<sup>ème</sup> journée du Championnat par équipes. Ces instances ont demandé aux Comités d'attendre avant de prendre des décisions hâtives.

---

### *Arbitrage*

---

Jean-Michel BAZZALI est inscrit à une formation JA3 sur Bron, qui doit avoir lieu les 24 et 25 octobre. Étant considéré comme cas à risque, il ne souhaite pas participer à la formation.

Les « examens » des formations JA2 et JA3 sont programmés sur le Comité pour le 31 octobre. Émilie va voir dans un premier temps avec la commune de Sorbiers pour disposer d'une salle. Si cela n'est pas possible, elle se rapprochera du Comité Olympique pour réserver une salle à la MDS.

- Pour permettre la validation de leurs diplômes suite à la formation théorique suivie sur la saison 2019/2020, il reste 20 passages de pratique à effectuer (soit 9 AR et 11 JA1) d'ici la fin de la saison 2020/2021 : avec l'arrêt des compétitions, ça risque de devenir compliqué mais les formatrices restent mobilisées.

- Concernant les personnes dont le grade d'AR et/ou de JA1 arrivera à échéance au 30/12/2020 et qui doivent donc suivre une session de formation continue, elles sont à ce jour 39 avec 6 personnes pour l'AR uniquement et 34 personnes pour l'AR et le JA1. Si des clubs avec plusieurs joueurs concernés souhaitent se concerter, l'équipe Formation de la CDA peut faire des formations

« à la carte » et venir directement dans les clubs. D'ici la fin octobre, Émilie va mettre à disposition des clubs, via le site du Comité, et la liste des personnes concernées par la date de fin de grade au 30/12/2020.

- Un livret sur l'arbitrage a été rédigé par l'équipe Formation de la CDA. Émilie propose qu'un certain nombre d'exemplaires soit imprimé afin d'en remettre à chaque nouvel arbitre formé. Elle suggère également que certains exemplaires soient remis aux Juge-Arbitres présents sur les différents lieux d'organisation des journées de championnat Jeunes : les parents qui accompagnent leurs enfants sur cette compétition pourraient les consulter sur place et ainsi mieux comprendre les règles de notre sport. Ce livret serait ainsi prêté dans un premier temps.